

de la main du lieutenant-gouverneur de la province la médaille du nouvel ordre du MÉRITE AGRICOLE ; nous les félicitons de tout notre cœur, et nous louons le gouvernement qui veut relever le mérite des agriculteurs, en leur conférant, dans une démonstration solennelle l'insigne de leur nouvelle dignité.

Mais il nous est impossible de ne pas faire une comparaison entre l'encouragement donné à ceux qui cultivent leurs fermes avec succès et le peu d'aide que reçoit un journal, qui, depuis un quart de siècle, a contribué pour sa bonne part à l'avancement de la science agricole dans notre pays.

Nous ne faisons pas de récriminations ; nous constatons seulement un fait. Quelque bonnes que puissent être les raisons qui obligent le gouvernement à nous refuser son aide, nous n'en voyons pas moins la position impossible où nous allons être réduits.

Si nos abonnés trouvent que nous leur avons rendu quelque service, et que l'existence de notre journal peut encore être utile à la cause agricole, ils ont un excellent moyen d'en assurer la continuation. Qu'ils se montrent plus fidèles à nous payer leur abonnement ; que les retardataires, qui ne nous ont rien fait parvenir depuis nombre d'années, aient un sentiment de justice et s'acquittent de la dette qu'ils ont contractée envers nous. Alors nous pourrions peut-être continuer à servir la grande cause de l'agriculture à laquelle nous nous sommes toujours montrés entièrement dévoués.

REVUE DE LA SEMAINE

Catastrophe à Lévis.—L'événement, qui est l'objet de toutes les conversations depuis une semaine, est l'affreux accident arrivé le 18 décembre sur le chemin de fer Intercolonial. Le train express d'Halifax roulait à grande vitesse vers Lévis, lorsque rendu près d'un pont de fer passant sur la rue, à Saint-Joseph de Lévis, le convoi dévia de la voie et fut précipité au bas du talus, une hauteur d'une vingtaine de pieds. Cinq chars ont été renversés et brisés considérablement pour la plupart. Plusieurs personnes ont été tuées et un grand nombre d'autres blessées plus ou moins gravement.

Parmi les morts on compte jusqu'à présent les personnes suivantes :

François Gauvin, de Saint-Pacôme, Kamouraska, célibataire, 28 ans ;

Max Dresspool, de Chatam, N.-E., 30 ans ;

Alexis Dessaint, député de Kamouraska aux Communes, 43 ans, marié et père de famille ;

Xavier Leclerc, apprenti mouleur, Lévis, âgé de 16 ans ; Michel Lebel, de Kamouraska, marié, père de famille ; M. P. Blais, préfet du comté de Kamouraska.

Damé Etienne Beauchemin, de Sainte-Perpétue, comté de L'Islet ;

Et Angure Beaulieu, serre-freins, de Sainte-Anne de la Pocatière, marié et père de famille.

Toutes ces victimes ont pu être administrées, car immédiatement après l'accident, plusieurs prêtres et médecins mandés en toute hâte arrivèrent sur les lieux et prodiguèrent aux mourants les secours nécessaires.

Parmi les blessés on compte M. Stanislas Dionne, de Saint-Denis de Kamouraska ; Mme Cayouette, de Sainte-Claire ; Mme Gagnon et Mme Côté ; le Dr Morissette, de Sainte-Hénédié ; le conducteur du train, G. Walker, et plusieurs autres qui ont eu les jambes ou les bras cassés ou gravement contusionnés, ou qui ont éprouvé des lésions internes.

On voit que plusieurs familles du comté de Kamouraska ont à déplorer la perte de quelques-uns de leurs membres, mais la paroisse de Kamouraska a été la plus lourdement éprouvée.

Les funérailles de MM. Alexis Dessaint, Michel Lebel et Phydime Blais ont eu lieu lundi, à Kamouraska, à la même heure. C'était un lugubre spectacle à contempler que ces trois cercueils rangés ensemble sur une même estrade. Toute la paroisse et un très grand nombre d'étrangers étaient accourus pour rendre les derniers devoirs à ces citoyens.

Le service fut chanté par M. Beaudet, curé de Kamouraska, assisté des abbés A. Michaud, procureur du collège de Sainte-Anne, et T. Marcoux, vicaire à Kamouraska. Au chœur on remarquait les révérends MM. C. Brochu, curé de Saint-Denis, C. Baillargeon, curé de Saint-Paschal, A. Têtu, professeur au collège de Sainte-Anne, L. Gauvreau, vicaire à Lévis, et P. Roy, vicaire à Fraserville.

Dans la nef il y avait, à part les membres des familles affligées, et les citoyens de Kamouraska, les honorables C. A. P. Pelletier, F. Langelier, C. Langelier, C. A. E. Gagnon, le juge Cimion, MM. Desjardins, député de Kamouraska à la chambre locale, Déchéne, député de l'Islet, Th. Chapais, C. Chapais, P. V. Taché, Dr A. Sirois, etc., etc.

M. Alexis Dessaint, naquit à Kamouraska le 16 juillet 1847. Il était le fils de M. Pierre Dessaint, marchand. Il fit ses études aux collèges de Sainte-Anne et de Troja-Rivières, étudia le droit à l'université Laval et à l'université Victoria, fut admis au barreau de la province de Québec en 1869. En 1873, il épousa Mlle Marie Blanche Henriette Paradis.

M. Dessaint a été durant plusieurs années maire de Kamouraska. Il était aussi major du 88^{me} de ligne et commissaire de la Cour Supérieure pour Kamouraska.

Il fut élu député de Kamouraska à la Chambre des Communes lors des dernières élections générales du Dominion.

Dimanche dernier, en recommandant aux prières de